



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

Hygiène et Soins chez le jeune enfant : fondamentaux et actualités

Durée: 8 heures (dont 1 heure de pause déjeuner). Possibilité le samedi

Public: Toute personne exerçant auprès d'enfants ou de nourrissons.

Pré-requis : aucun.

Taille du groupe : jusqu'à 15 stagiaires par session

Intervenant : Guillaume FALCONNET, Infirmier Puériculteur et formateur

❖ **Objectifs généraux :**

- Acquérir et/ou actualiser ses connaissances en matière d'hygiène et de techniques de soin
- Acquérir et être en mesure d'appliquer des règles et des mesures d'hygiène fondamentales.
- Adopter des attitudes, développer une vigilance et contracter des habitudes professionnelles favorisant une hygiène de qualité au sein des lieux d'accueil de jeunes enfants

❖ **Objectifs pédagogiques :**

- Acquérir des éléments de connaissances théoriques sur les mesures d'hygiène et de sécurité spécifiques au milieu de la petite enfance
- Découvrir et/ou actualiser ses connaissances en mesures préventives d'hygiène
- Connaître les risques et les conséquences d'une erreur d'hygiène ou d'asepsie
- Réfléchir à la mise en place de plan de sécurité d'hygiène en lien avec le risque infectieux
- Connaître la marche à suivre en cas d'épidémie dans une structure d'accueil petite enfance

PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

www.partagem.fr

302, rue de la Charrière

38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500 €

SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

❖ **Compétences visées :**

- Être personne ressource dans la mise en place de process d'hygiène dans toute structure d'accueil du jeune enfant.
- Développer son savoir- faire, son savoir-être et son écoute afin d'accompagner au mieux les temps de soins à l'enfant

❖ **Contenus et programme prévisionnels de la formation**

Présentation des personnes et des objectifs de la formation

Rappel des fondamentaux en matière d'hygiène et de propreté

- L'hygiène en structure d'accueil
- Comprendre le mécanisme de contamination
- Les bonnes pratiques en toute sécurité

Organisation et garde-fous pour garantir le respect et la mise en œuvre de ces fondamentaux

- Mesures préventives d'hygiène pour les locaux
- Mesures préventives d'hygiène en lien direct avec les enfants
- Mesures curatives en cas d'épidémie
- Exercices pratiques sur les temps de soins à l'enfant
- Temps d'échanges sur les pratiques des différents stagiaires

Evaluation individuelle de la formation + remise d'attestations individuelles de formation

Bilan collectif

PARTAGEM
Petite Enfance, Conseil et Formation
www.partagem.fr
302, rue de la Charrière
38660 Le Touvet
SARL au capital de 1500 €
SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat



PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

❖ **Moyens et supports pédagogiques :**

- Salle consacrée à l'action de formation
- Vidéo-projecteur
- Apports et échanges
- Travaux en petits groupes et retour en grand groupe
- Analyse de situations concrètes
- Retour sur expérience
- Mise en situation
- Documents sur lesquels nous avons travaillé sont remis en fin de journée de formation

❖ **Modalités de suivi et appréciation des actions menées :**

- Un temps d'expression des attentes des stagiaires en tout début de formation.
- En fin de journée de formation, un temps de synthèse réalisé par les stagiaires des connaissances et réflexions développées au cours de la journée.
- Un document individuel d'évaluation de la formation à compléter par chaque participant-e à la fin de la journée de formation.
- Un bilan collectif à la fin de la journée de formation.
- Un bilan avec le service organisateur de la formation 15 jours à 1 mois après la formation.
- Un document enquête de satisfaction à compléter par la direction de la structure concernée ou le service organisateur de la formation et à retourner à Partagem au cours du mois suivant la formation.

❖ **Sanction de la formation :**

- A l'issue de la journée de formation, un relevé de présence des stagiaires sera communiqué au service organisateur de la formation.
- Un certificat de réalisation de la formation sera remis à chacun-e des participant-es présent-es à l'issue de la formation.
- Une attestation des acquis de la formation sera remise à chacun-e des participant-es présent-es à l'issue de la formation.

PARTAGEM

Petite Enfance, Conseil et Formation

www.partagem.fr

302, rue de la Charrière

38660 Le Touvet

SARL au capital de 1500 €

SIRET : 790 361 125 00020 RCS Grenoble

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 82 38 05467 38 auprès du préfet de région de Rhône Alpes

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat